L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 DECEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 7 DECEMBRE 1846.

La malle du Nord a manqué hier, audela de Charleston, mais heureusement elle était arrivée la veille, et nous ne sommes pas trop au dépourvu pour les nouvelles de l'intérieur.

☞ La longueur du feuilleton qui perdrait de son intérêt si on le coupait, et l'abondance des autres matières nous obligent, à notre grand regret, de remettre à demain la *Revue Théâtrale* que nous aurions voulu donner aujourd'hui.

Un homme invalide.—Parmi tous ceux qui suivront aujourd'hui le cortège funèbre qui accompagnera les restes mortels du major Ringgold, il n'en est certes pas un seul dont le cœur sera plus profondément affecté que celui du pauvre Kelly. Ce brave qui comptait déjà vingt ans de service, s'était engagé de nouveau pour prendre part à la guerre actuelle : il était devenu le fidèle compagnon du major Ringgold, et tandis que ce digne officier tombait sur le champ de bataille de Palo-Alto, le pauvre Kelly perdait un bras en faisant vaillamment son devoir. Notre excellent recorder Genois, dont le cœur s'ouvre si volontiers aux généreuses inspirations, a eu la bonne idée d'ouvrir en faveur de ce brave soldat une souscription qui, nous l'espérons, sera productive. Les dons seront reçus à la rotonde de la Bourse St. Louis, et chacun s'empressera d'y porter son offrande.

Le général Scott a-t-il reçu, oui ou non, l'ordre de se rendre au Mexique ? Telle est la *grave* question qui s'agite en ce moment parmi nous et ailleurs. Les uns sont pour l'affirmative, les autres pour la négative ; mais d'aucun côté on ne présente des preuves bien satisfaisantes. On se borne à des suppositions et voilà tout. Le Gl. Scott est parti de Washington pour se rendre à Baltimore, et de là il a poussé jusqu'à New York ; ce n'est guères le chemin pour se rendre au Mexique. Attendez-donc ; de New-York il devait partir pour Charleston à bord du *Southerner* [illegible] ; mais le *Southerner* est arrivé le 30 à Charleston, et il n'avait point à bord le général Scott.

Les journaux de Washington ne disent pas un mot de la mission de ce général ; pas plus ceux du gouvernement que ceux de l'opposition. La seule mention qu'on en trouve à ce propos dans le *National Intelligencer* se trouve dans la correspondance que ce journal reçoit de Baltimore. Or, cette correspondance se contente d'annoncer la présence du général, en ajoutant que rien n'a transpiré qui puisse faire croire à son départ pour le Mexique.

D'un autre côté, le correspondant de Washington du *Courier* de Charleston, ordinairement fort bien renseigné, écrit à ce journal :

"Le général Scott a quitté cette ville le 23. Son départ a été tenu secret ; et lui-même a dit en confidence à ses amis qu'il se rendait à New-York. On croyait toutefois qu'il aurait le commandement de la grande expédition que le gouvernement médite en ce moment contre le Mexique. Il se rendra, dit-on, à Pointe Isabelle, et y organisera les forces que l'on compte employer contre Vera-Cruz et peut-être contre la ville même de Mexico. Il peut maintenant [illegible]."

Quelques personnes se demanderont peut-être pourquoi l'on attache tant d'importance à ce que va faire le général Scott. Si elles veulent y réfléchir un moment, elles verront bien vite la véritable raison. Aux yeux de la masse, le véritable chef, le chef de droit de l'armée d'invasion, c'est le général Taylor. [illegible] se demande avec quelque inquiétude, si le général n'est pas envoyé sur le théâtre de la guerre pour opérer avec le vieux Old-Rough and Ready [illegible] pour le supplanter. Nous saurons sans doute sous peu quelque chose à ce sujet.

[illegible] Nous avons à diverses reprises fait [illegible] Ce n'est pas dix jours que nous avons du dire, mais bien quatre ou cinq. En effet le 11 novembre, M. Marcy refusait les services de M. Pope, lieutenant du 2e régiment du Kentucky, en [illegible] que les forces actuellement sous les drapeaux suffisaient pleinement à faire la guerre, et c'est quelque part le 16 que se faisait l'appel des neuf régiments. De quelle admirable prévoyance [illegible].

[illegible] La livraison de décembre de [illegible] *Progrès du Commerce Américain*. Cette esquisse remarquable du développement commercial de l'Union et de ses différentes parties. M. De Bow a usé avec talent des riches sources qu'il avait à sa disposition, et il les a coordonnées dans une [illegible] de pages de manière à présenter sous une seule vue ce qu'il aurait fallu aller chercher dans une centaine de volumes. Nous reviendrons sur cet essai qui mérite fort d'être étudié. L'honorable J. R. Poinsett a fourni à cette livraison un article intitulé *Notre armée au Mexique*. Il y recherche le meilleur système que l'on puisse employer pour mener à bien la guerre que nous avons entreprise [illegible]. Nous citerons enfin [illegible] du professeur J. L. Riddell [illegible] observations sur les *Dépôts du Mississipi et les changements qui s'opèrent à son embouchure*.

Des publications comme celles que nous venons de mentionner ne peuvent manquer d'accroître le succès de la *Revue commerciale*, et nous voyons avec plaisir que M. de Bow se propose de publier une édition française de cette même Revue, s'il parvient à réunir un nombre suffisant de souscripteurs, nous sommes [illegible] qu'il y réussira promptement, car la [illegible] tous les hommes intelligens de notre pays doit [illegible] à une entreprise qui offre déjà dans son [illegible] de garanties.

[illegible] Nous terminons aujourd'hui la publication de cette œuvre si distinguée de Mme Charles Reybaud. Beaucoup de nos lecteurs trouveront sans doute le dénouement bien brusque, mais s'ils veulent y réfléchir, ils verront que l'auteur n'a fait en cela que se montrer fidèle à la logique de son œuvre. La jeunesse de Félise s'écoule lentement, et le récit va du même pas. La catastrophe qui brise la vie de la pauvre enfant éclate en quelques instans, et le romancier raconte aussi rapidement qu'elle s'est faite. Ce roman de Mme Reybaud est l'œuvre d'une *artiste*, et c'est ainsi, ce nous semble, que nos lecteurs l'ont prise jusqu'à présent. La conclusion ne fera, nous le croyons, que confirmer cette appréciation.

Chronique Locale.

☞ Les restes du major Ringgold et du lieutenant Cochrane, tués sur le champ de bataille de Palo Alto, sont arrivés à la Nouvelle Orléans, dans la soirée de samedi et ont été immédiatement transportés à la rotonde de l'hôtel St. Louis. Ils reposent sur un vaste catafalque surmonté du drapeau américain. L'enceinte elle-même est décorée de sombres tentures, dont l'effet ajoute au douloureux sentiment dont on est saisi en contemplant les deux cercueils. Pendant la nuit de samedi et toute la journée d'hier, le canon n'a pas cessé de résonner ; et aujourd'hui une escorte militaire et toutes les autorités de la ville accompagneront les restes des deux braves jusqu'au chemin de fer de Pontchartrain.

Nous avons appris que son honneur le maire fera daguerréotyper l'intérieur de la rotonde St-Louis, où reposent les restes mortels du major Ringold et du lieutenant Cochrane. Le maire désire que le Bataillon d'Artillerie soit au grand complet afin que ce beau corps soit également daguerréotypé.

Cinquième Cour de District.—Thomas Warren, collecteur des taxes sur drays et voitures dans la 2nde municipalité, a enregistré samedi à la 5me Cour de District une pétition pour obtenir du tribunal un writ de mandamus qui force l'ancien collecteur, M. W. H. Wheaton, ou le député de celui-ci, M. John S. Lynn, de faire la remise de leurs livres, afin de vérifier l'état des perceptions. La question sera évoquée ce matin.

Volontaires.—Une compagnie de soixante-douze hommes, y compris les officiers, a été enrôlée hier au service des États-Unis par le capitaine Van Horn. C'est la première compagnie du régiment de volontaires qui s'organise actuellement en vertu des ordres reçus du département de la guerre. Elle est commandée par le capitaine Mace.

Bataillon d'Artillerie.—Le Bataillon d'Artillerie a célébré hier l'anniversaire de la Ste. Barbe. Il y a eu quête à la Cathédrale St. Louis au bénéfice de l'asyle des orphelins de la 3e municipalité.

Première Cour de District.—William Roberts a assisté samedi à la lecture de son acte d'accusation, et s'est déclaré innocent du délit de vol qui lui est imputé. L'avocat de district a renvoyé de la plainte le nommé Joseph dit Louis Orange Jeanne, accusé de tentative de vol. Patrick Doherty mis en accusation pour vol a été acquitté.

Le juge McHenry a rendu une décision au sujet du writ d'habeas corpus, sollicité par William Coons, lequel a été récemment arrêté et emprisonné pour un vol de chevaux commis à Cincinnati. La cour a déclaré que les motifs allégués par la défense étaient justes, et que l'on ne pouvait arrêter personne à la N. Orléans pour un délit commis dans un autre Etat, lorsqu'aucune initiation n'a été faite dans ce dernier Etat. Or, on n'a pas prouvé qu'il y ait eu même une plainte portée à Cincinnati contre l'accusé Coons.—Celui-ci a été en conséquence mis en liberté.

☞ On trouvera sur notre partie anglaise le programme de la cérémonie qui aura lieu à l'occasion du transport des restes du major Ringgold et du lieutenant Cochrane. Le cortège partira de la Bourse St Louis aujourd'hui à 11 heures A. M.; passant par la rue de Chartres il se rendra dans la 2de municipalité, et de là prendra la rue Royale continuant sa marche jusqu'au dépôt des chars du rail road Pontchartrain.

Cour de District des E. U.—Le juge McCaleb, dans un jugement rendu vendredi dernier, a déclaré de bonne prise la barque Coosa et son chargement.—On se rappelle les circonstances qui ont précédé et accompagné la capture de ce navire par le steamer de guerre Mississipi, sur la côte du Mexique. Des dépositions entendues à la cour, il résulte que la barque appartenait à Fagerweather, de cette ville ; quant au chargement, les témoins ont déclaré qu'ils n'en connaissaient point le propriétaire.

Arrestation.—L'esclave Henry, appartenant à Amélia Raymond, a été arrêté hier par la police de la 2de municipalité, sous l'inculpation de s'être introduit dans le magasin de MM. Dolhonde et Groesbeck ainsi que Alex. Hill & Co, et d'en voir soustrait diverses sommes d'argent. Henry comparaitra ce matin devant le recorder Baldwin.

Encore un drame de famille.—Jamais la chronique intérieure n'a été si fertile en déplorables épisodes. En voici un qui peut rivaliser dans son genre avec l'histoire de Cartin que nous racontions dernièrement. Robert Simpson vivait aux environs d'Athènes, Tennessee, avec sa femme et deux enfans.—Une jeune sœur de sa femme venait de tems à autre leur rendre visite et passer quelque tems avec eux : sans doute il profita de ces différens séjours pour la séduire : rien du reste n'avait trahi leur intimité, lorsqu'un beau jour Robert Simpson, étant allé avec sa femme et ses enfans visiter son beau père, M. Dabbs, qui habite une autre partie du comté, disparut en enlevant la jeune sœur et emmenant ses deux enfans. Le père irrité se mit à la poursuite du ravisseur et réussit à l'atteindre. Simpson levait son fusil pour se défendre, mais le vieux Dabbs, plus prompt, lui logea une balle dans la poitrine. On désespérait de ses jours.

BRASOS-SANTIAGO.

Le navire à vapeur des Etats-Unis *Telegraph*, capitaine Auld, est arrivé samedi soir de Brasos-Santiago, d'où il était parti le 29 novembre ; il a touché le 1er courant au Port Lavacca. Le *Telegraph* avait à bord les restes mortels du major Ringgold et du lieutenant Cochrane.

Nous devons à cet arrivage le *Flag* de Matamoros du 21 novembre : ce journal est d'une date moins récente que les dernières qui nous sont parvenues ; cependant il contient quelques paragraphes intéressans.

M. Hubbard, habitant de Camargo, en se rendant à Matamoros, a failli périr victime des Mexicains. A vingt milles environ de Camargo, il rencontra un parti de Mexicains qui lui jetèrent un *lasso* et se mirent à l'entrainer à toute course. Heureusement un arbre se présenta ; M. Hubbard s'y crampona, et si bien que le bout du *lasso* échappa aux mains de ses ennemis ; il parvint alors à gagner un rancho qu'habitait un Américain. Malgré la rude expérience qu'il venait de faire, M. Hubbard voulut bientôt se remettre en route ; et il eut la chance de tomber une seconde fois sur le chemin de trois Mexicains. L'un d'eux s'en vint à lui, et lui tira un coup de pistolet qui l'atteignit à la cuisse. En tombant le malheureux voyageur eut la présence d'esprit de lancer sa bourse dans des buissons qui bordaient la route ; les Mexicains y coururent, et M. Hubbard put s'échapper une seconde fois. Ce ne fut qu'à grand'peine néanmoins qu'il arriva au rancho de vieux Reynosa. De là il se fit transporter à Matamoros. Sa blessure est dangereuse, et elle inspirait des craintes pour sa vie.

Le colonel Thornton, à la tête de 73 dragons, est parti le 21 pour se rendre à Monterey.

Le duel au couteau est en vogue parmi les Mexicains. Deux d'entre eux se sont battus dernièrement dans les environs de Matamoros ; l'un a reçu un coup de couteau qui lui a ouvert le ventre ; l'autre s'est enfui.

Il se trouve d'étranges individus parmi les Américains qui habitent Matamoros. Un pauvre diable de Mexicain était tranquillement assis sur la porte d'une grocerie ; un Américain passe, tire de sa poche un pistolet et met en joue sur le Mexicain ; celui-ci se roule dans la grocerie pour éviter cette attaque ; le coup part, et la balle heureusement ne fait que traverser la couverture du Mexicain. L'auteur de cette tentative de meurtre s'est sauvé ; mais la garde était à ses trousses.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE.

Le *Journal du Commerce* de New-York vient de faire au pays une assez curieuse révélation : il publie des extraits d'une correspondance qui aurait été échangée entre un agent du gouvernement mexicain et le secrétaire d'Etat. On avait bien parlé naguères assez vaguement d'une personne influente qui était en correspondance avec M. Buchanan et qui plaidait chaudement la cause du Mexique ; mais il n'avait été nullement question d'un agent formellement autorisé. Il paraît cependant qu'il en existait un de ce caractère à Washington. Voici un extrait d'une de ses communications à M. Buchanan ; elle est évidemment assez récente :

"La question est maintenant fort compliquée ; il est tems de la résoudre. Le plus tôt sera le mieux.... Il n'est pas impossible que vous receviez prochainement des propositions de la junte mexicaine. En août et septembre j'eus l'honneur d'insister fortement sur l'urgence de répondre à vos ouvertures pour la négociation de la paix à des conditions auxquelles les deux gouvernemens puissent honorablement consentir. Votre dernière dépêche au ministre des relations étrangères du Mexique vous oblige à ne proposer qu'une paix honorable à ce pays. Mes lettres ne seront arrivées qu'après la réception de vos ouvertures ; et je crois que vous lui avez été un peu mépris sur le sens de la réponse qui vous a été adressée. Ce que vous prenez pour un refus des chefs du gouvernement mexicain, ne paraît le plus sur et le meilleur, pour ne pas dire le seul mode de donner à leurs dispositions quelque valeur réelle. En effet n'y aurait-il pas eu présomption de leur part à agir avant d'avoir consulté l'opinion d'un peuple libre! Les chefs du gouvernement mexicain, jaloux de régénérer la République, ont du commencer par reconnaître hautement la souveraineté du peuple. La paix, lorsqu'elle sera faite, sera d'autant plus durable qu'elle aura été en quelque sorte l'émanation des vœux et de la volonté populaires. L'honneur national est considéré comme la véritable force militaire du Mexique. Si la force belliqueuse de votre gouvernement ne lui est pas trop hostile et que vous le déclariez franchement, vous n'avez à craindre aucun refus du gouvernement et du peuple que je suis jaloux et fier de défendre auprès de vous : vous vous convaincrez, je le pense, que des sentimens pacifiques d'une nature honorable existent dans l'esprit des chefs actuels du Mexique.—Je leur adresse votre bienveillante et conciliatoire communication avec la lettre par laquelle j'y ai répondu."

Le Secrétaire d'Etat a répondu à cette lettre avec une dignité et une convenance qui lui font honneur. Il déclare que sa dernière communication ne fait qu'exprimer les sentiments du gouvernement : il se félicite qu'elle ait paru bienveillante et conciliatoire. Personnellement il regrette vivement la guerre, mais il croit que les Etats-Unis n'ont pu l'éviter. Il espère que, sous l'empire du système de fédération, le Mexique pourra réparer ses maux et renaître à l'ordre et à la prospérité.

Bien que le *Journal du Commerce* n'indique pas la source où il a puisé les extraits qu'il nous donne, on est obligé de reconnaître que ces extraits portent tous les caractères de l'authenticité. Les sentiments qui inspirent la correspondance à laquelle ils appartiennent, forment un contraste frappant avec ce qui se passe en ce moment. Les vœux pacifiques du gouvernement ont fait place aux ardeurs les plus belliqueuses ; il ne compte plus sur les négociations pour arriver à la paix ; il ne croit plus qu'à la force des bayonnettes. De là le dernier appel de neuf régiments de volontaires ; de là, l'activité extrême qui règne au département de la guerre, activité dont le Président prend sa part ; de là enfin, les projets qu'on prête à M. Polk. Le *Patriot* de Baltimore prétend, sur la foi d'une personne bien informée, que l'Exécutif dans son message d'ouverture ne demandera rien qu'*une levée de cinquante mille hommes et un crédit de quarante mille hommes*. Ce serait, selon lui, le moyen le plus efficace pour forcer le Mexique à demander et à faire la paix. Attendons le message.

Washington.—Pendant que tout semble respirer la guerre, le correspondant qui écrit de Washington au *Courrier* de Charleston, semble croire à la paix. Voici comme il s'exprime sous la date du 28 novembre :

"La guerre du Mexique absorbe l'attention publique. Elle sera le thème du message Présidentiel et des délibérations du Congrès. Nous avons ici un parti de la paix, mais il n'est pas composé seulement de partisans du tarif. Il a pour chef le Président lui-même, et tout le cabinet saisira avec empressement la première occasion favorable de faire la paix. On s'y prendra un peu de la même façon que pour la question d'Orégon, où beaucoup de ceux qui demandaient à grands cris le 54o, ne le faisait que pour obtenir plus vite le 49o.

"Des communications officieuses ont lieu entre les agents du Mexique et le secrétaire d'Etat ; et elles pourraient bien arriver à une heureuse conclusion. Le Congrès Mexicain prêtera sans doute l'oreille aux ouvertures de paix faites au mois d'août et de septembre par le Président des Etats-Unis.

"On croit que notre gouvernement serait disposé à accepter comme conditions de la paix une indemnité et la limite du Rio-Grande, en remettant le sort de la Californie à une négociation ultérieure, où plutôt, comme M. Polk lui-même l'a proposé, en stipulant l'achat de cette province par les Etats-Unis. Ces conditions seront sans doute soumises au Sénat et approuvées par lui.

"Mais en dépit de cette perspective d'arrangement il entre dans les vues du gouvernement de paraître toujours disposé à poursuivre la guerre et de faire des forces organes. L'*Union* entre autres prétend que le Mexique ayant repoussé nos ouvertures, doit être condamné à payer tous les frais de la guerre. Cette même idée a été exprimée par des membres du Congrès ; mais si l'on y tient, on peut se préparer à envoyer armée sur armée dans le Mexique ; la guerre continuera pendant un demi siècle, et elle coûtera tant de dépenses que les mines du Mexique finiraient par n'y plus pouvoir suffire."

On aura remarqué que cette correspondance confirme pleinement l'exactitude des renseignemens fournis par le *Journal du Commerce*. Les communications dont il nous a communiqué quelques extraits, s'échangent toujours.

On lit dans le *Journal* de Louisville, du 26 novembre :

"La rivière a monté de trois pouces dans les dernières vingt-quatre heures ; et il y avait hier soir 6 pieds 3 pouces d'eau dans le canal. Un vent de Nord-Ouest souffle et une gelée assez forte s'est fait sentir ce matin. Le Cumberland a baissé ces jours-ci : il n'avait guères que trente pouces d'eau dans les bas-fonds."

Floride.—La législature de cet Etat s'est réunie, il y a quelques jours, à Tallahassee. Le Sénat s'est organisé par l'élection de M. Mays, du comté de Madison, au fauteuil de Président ; et la chambre a choisi pour son orateur M. Brown, de Colombia. Les deux chambres ont reçu aussitôt le message du gouverneur, document plein de sens et d'excellentes vues, à ce que disent les journaux de la Floride.

Californie.—On lit dans le *Commercial Advertiser* de New-York :

"La barque *Whiton* est partie le 26 de New-York, pour se rendre en Californie, puis à l'embouchure du Columbia, avec une cargaison de provisions expédiées par le gouvernement, et un certain nombre de passagers. Parmi eux on distingue le révérend Wm. Roberts, et J. H. Wilbur, tous deux ministres méthodistes. Ils sont accompagnés de leur famille, et vont prêter leur concours à la mission méthodiste de l'Orégon."

FEUILLETON.

FÉLISE.

Chronique des anciens couvents de Paris.

(*Voir l'Abeille du 24 au 26 nov. 1er, au 5 courant.*)

FÉLISE.

X.

Les entrevues de Félise et des deux sœurs se renouvelèrent plusieurs fois avec le même bonheur. Les amitiés enfantines se renouèrent plus vives ; la douce Angèle, surtout, s'était reprise à aimer de tout son cœur sa compagne de couvent. C'était une de ces âmes affectueuses, de ces natures bienveillantes, qui comptent dans leur propre bonheur le bonheur d'autrui, et elle se préoccupait beaucoup de celui de Félise. La jeune veuve aussi aimait cette enfant ; elle lui trouvait une naïveté, un tour d'esprit romanesque, une vivacité d'imagination qui la charmaient. Leurs longs entretiens roulaient toujours sur le monde, que Félise n'avait pas même entrevu, et dont elle se faisait une si agréable idée. Bientôt il lui sembla qu'elle connaissait les personnages dont on lui parlait si souvent, et elle demandait d'elle-même des nouvelles de Mme la comtesse douairière de Manicamp, de M. le marquis de Gandale, &c. &c. La douairière était une grande dame, bel esprit et dévote, qui réunissait chez elle la meilleure société du Marais, et le marquis de Gandale, son neveu, passait pour un des plus aimables gentilshommes et des plus beaux partis de la jeune noblesse. Mme de Favras le citait comme un parfait modèle d'esprit, de bravoure et de galanterie chevaleresque.

—Nous lui avons parlé de vous, mon ange, disait-elle à Félise ; vous ne sauriez croire combien le tableau de votre captivité l'a intéressé. Il affirme que vous lui semblez une petite princesse enchantée comme dans les contes de Mme d'Aulnoy, et il appelle votre tante la fée Dentue. Mme de Manicamp aussi me demande de vos nouvelles sans cesse ; elle est dans la dernière impatience de vous voir, et il faut absolument que je lui donne quelque jour cette satisfaction. J'en ai pris l'engagement.

—En attendant, présentez-lui bien mes respects, répondait Félise d'un ton moitié sérieux, et assurez-la bien que je suis son humble servante.

Chaque fois que le nom de M. de Gandale revenait dans la conversation, un nuage rose passait sur le front d'Angèle ; elle écoutait et se taisait en baissant la vue ; mais Félise ne remarqua pas cette rougeur, ce silence plus significatif que les discours, et elle ne soupçonna pas que ce fût là l'époux que Mme de Favras espérait donner à sa sœur.

Un soir, la jeune veuve dit en souriant à Félise :—Ma toute belle, j'ai conçu un grand dessein : les six dernières semaines de mon deuil sont expirées ; il ne serait point malséant que nous vissions un peu plus de monde. J'ai résolu d'avoir les violons un de ces jours. On dansera, l'on aura un petit concert, et nous ferons médianoche. Ne vous plairait-il point, ma reine, d'assister à ce gala ?

—Moi, je verrais le bal ! s'écria Félise en levant les mains au ciel, ah ! mon Dieu ! serait-il possible !

—Eh oui ! c'est possible, c'est facile même, dit Angèle en riant ; nous avons combiné cela avec Cécile toute la journée ; nous vous parerons de notre mieux, mon ange, avec une belle robe que nous ferons faire....

—Des robes, j'en ai par douzaines, interrompit Félise, et de fort belles assurément ; c'est la mauvaise Suzanne qui me les achète, et je lui en demande toujours de nouvelles, par désœuvrement ; j'ai aussi des perles, des pierreries....

—Eh bien ! vous les mettrez, dit gaiement Cécile, il faut que vous soyez belle et parée à miracle....

—Oh ! ma chère Félise, ajouta Angèle, que je serai contente de vous conduire ainsi par la main jusqu'au milieu du salon, et de vous présenter à tout ce beau monde ! Que je serai glorieuse des éloges qu'on donnera à votre bonne grace, à votre beauté !

—Je serai là comme Cendrillon au bal, dit naïvement Félise ; il ne me manquera que la petite pantoufle de verre....

—Et le fils du roi pour vous faire la cour, dit avec un franc éclat de rire Mme de Favras ; mon cher cœur, il faudra vous contenter de moins glorieuses conquêtes.

Pendant huit jours, Félise rêva à cette fête avec des transports de curiosité, d'impatience et de joie.—Un soir enfin, un beau soir d'été, à l'heure où les rayons du crépuscule s'éteignent dans le ciel, elle s'échappa de chez sa tante, comme de coutume, et gagna le jardin de l'hôtel de Favras. L'on avait à dessein laissé dans l'ombre ce côté de la terrasse, que masquait d'ailleurs une légère charmille ; Félise put entrer sans être aperçue dans un pavillon du rez-de-chaussée, où l'attendait Angèle.

—Oh ! la magnifique parure ! vous êtes éblouissante, mignonne ! s'écria la jeune fille en la considérant d'un air ravi ; voilà des pierreries dignes d'une reine.

—Je me suis habillée et coiffée au hasard, presque sans lumière, dit Félise en s'approchant d'un grand miroir incliné où sa figure se réfléchit de la tête aux pieds. Elle avait mis une robe de taffetas gris d'argent avec le corps de jupe pareil, sans aucune espèce de broderie ni de passement ; mais la simplicité de cet ajustement, que Suzanne avait fait faire pour les sorties du dimanche, était relevée par les précieux joyaux que Félise avait tirés de l'écrin ; les ondes noires de sa chevelure étaient entremêlées de longs rangs de perles rattachées avec des diamans, une chaîne de pierreries entourait son corsage et retombait jusqu'à la ceinture. Ce riche et sévère costume seyait admirablement à la taille de reine, à la beauté souveraine de Félise ; elle le comprit, et, relevant la tête avec un mouvement d'orgueil et de joie inexprimable, elle dit à Mme de Favras, qui entrait :

—Me voici prête, allons !....

—Encore un moment, dit Angèle, il faut égayer avec des fleurs cette parure un peu sombre.—Et, de ses mains, l'aimable jeune fille attacha au corsage de Félise un bouquet de roses et de jasmin d'Espagne pareil à celui qu'elle portait sur sa robe de damas blanc.

Lorsque Félise parut dans le salon, conduite par Mme de Favras, un murmure d'admiration s'éleva de tous côtés ; les danseurs s'arrêtèrent, les joueurs de lansquenet oublièrent une minute les cartes : l'effet qu'elle produisit fut universel. Il y avait dans cette triomphante beauté quelque chose de saisissant et d'étrange ; elle faisait songer aux femmes des temps passés, aux héroïnes de l'Arioste, aux belles Florentines du Décaméron. Cette noire chevelure, ces sourcils droits, ces yeux dont l'azur pâle et lumineux éclatait sous de longues paupières, ce regard tantôt froid comme un glaive, tantôt triste et brûlant, le plus souvent rêveur, toutes ces singularités, tous ces contrastes, faisaient de cette jeune fille une créature étrange et charmante que l'on ne pouvait regarder sans curiosité, sans intérêt, sans émotion. Elle comprit ce premier triomphe, et en fut enivrée ; il lui sembla qu'elle prenait en ce moment sa place véritable, et que sa beauté la faisait reine dans ce monde qui l'entourait de ses hommages et de ses admirations.

Cependant les joueurs de lansquenet avaient relevé leurs cartes, les danseurs achevaient le grave menuet, un moment interrompu, et les douairières continuaient leur conversation autour d'une table de bassette. Félise fit d'abord le tour du salon, conduite par Mme de Favras. Quand elle eut salué Mme de Manicamp, la vieille dame la regarda fixement, et s'écria :—Je ne m'étonne plus, mademoiselle, de ce qu'on m'a raconté ; votre beauté est un rare trésor qu'il faut cacher sous peine des plus grands malheurs; partout où vous paraîtrez, vous ferez des infidèles, des jaloux et des malheureux !—Après avoir débité ce compliment, elle baisa Félise au front, et, se tournant vers la dame qui se trouvait à son côté, elle lui dit à demi-voix :—Elle m'a rappelé Mlle de Fontanges ; c'est la même taille, le même port, le même air de déesse, mais la physionomie est très différente. La pauvre Fontanges avait le regard bête et tendre, celle-ci a de grands yeux clairs d'une expression sauvage. J'aime bien mieux cette jolie Angèle avec sa douce figure, son teint délicat comme une feuille de rose et ses cheveux de Madeleine.

Félise retournait à sa place, lorsque ses yeux rencontrèrent pour la seconde fois les yeux d'un homme qui, depuis qu'elle était entrée dans le salon, se tenait à l'écart sans avoir l'air de prendre part aux divertissemens de la soirée. Il était jeune, il avait une grande tournure, et, quoique ses traits n'eussent rien de remarquablement beau, il avait des regards, des façons de sourire, des airs de tête si spirituels et si nobles, que sa figure frappait tout d'abord ; Félise pensa sur-le-champ qu'il devait ressembler à ce duc de Nemours, le tendre amant de Mme de Clèves, et elle éprouva une secrète émotion lorsque Mme de Favras, ayant appelé cet inconnu du geste, dit d'un air enjoué en le lui présentant :—Ma toute belle, voici M. le marquis de Gandale qui se mourait d'envie de vous voir, et qui depuis que vous êtes entrée semble si pétrifié d'admiration, qu'il n'a pu faire un pas pour venir vous saluer.

Il existe entre deux personnes qui ont beaucoup entendu parler l'une de l'autre sans s'être jamais vues une sorte d'intérêt réciproque qui tourne aisément à un sentiment plus vif et plus dangereux : le premier regard que Félise jeta sur M. Gandale ne fut pas le regard indifférent et curieux qu'elle promenait sur la belle compagnie qui remplissait le salon, et le marquis, de son côté, ne soutint pas sans trouble ce doux éclair. Les danseurs se présentaient en foule pour inviter Félise, et, afin de se délivrer de leurs instances, elle dut leur déclarer qu'elle ne savait pas le menuet ; à la manière dont elle s'expliqua, M. de Gandale put comprendre qu'elle était entièrement charmée d'avoir ce prétexte pour ne point rompre leur entretien, lequel se réduisait pourtant aux banalités d'usage. Toute la soirée ils se parlèrent ainsi.

La lune s'était levée, et sa blanche lumière commençait à poindre dans les feuillages du jardin, dont on apercevait par les fenêtres ouvertes toute la perspective, noyée dans le crépuscule d'une sereine nuit d'été. Ils se penchèrent sur la fenêtre près de laquelle ils étaient assis, et, montrant du doigt la sombre façade qui séparait les deux hôtels, elle dit en soupirant au marquis :—Voilà ma prison ; dans un moment, il faudra que j'y rentre....

—Ah ! mademoiselle, répondit-il avec feu ; songez plutôt à en sortir pour toujours !....

—Oh ! oui, j'y songe ! murmura-t-elle avec une expression [illegible].

Une jeune fille élevée dans le monde n'aurait pas retenu [illegible] parole d'elle pendant toute une [illegible] à l'homme qu'elle distinguait ; mais Félise s'abandonnait trop naïvement à la douceur ineffable de ces premières émotions pour rompre cette espèce de tête-à-tête. Lorsqu'on passa dans la salle à manger pour faire médianoche, elle laissa encore M. de Gandale lui offrir la main, et l'invita du regard à se mettre à table auprès d'elle.

Mme de Favras paraissait inquiète, et sa sœur dissimulait à peine sa mortelle tristesse. La douairière de Manicamp observait Félise et son neveu avec un étonnement mêlé de souci.—L'apparition de cette infante a produit beaucoup d'effet ici, dit-elle à l'oreille d'une de ses amies intimes. Voyez le marquis, il ne la quitte pas;.... on n'agirait pas autrement au cas d'une passion déclarée.... Ceci me contrarie; j'avais d'autres desseins pour mon neveu....

Au petit jour, la compagnie se sépara enfin. Déjà Félise avait disparu, et le marquis de Gandale s'était retiré quelques instans après elle. Dès que les deux sœurs furent seules, elles s'enfermèrent en renvoyant leurs femmes.—Ah ! ma sœur, qu'avons-nous fait ! s'écria Angèle en se jetant tout éplorée dans les bras de la jeune veuve, quelle fête, hélas ! quelle nuit fatale !.... Le marquis n'a vu que Félise.... il l'aime déjà.... il l'aime !....

—Non, ma sœur, non, je ne le crois pas, répondit Cécile, il est ébloui seulement de sa beauté et flatté de la préférence qu'elle lui a si ouvertement témoignée, ne parlant qu'à lui seul, ne regardant que lui.. Ces innocentes, ces Agnès, ont d'étranges priviléges !.... Mais le cœur de M. de Gandale n'est pas véritablement touché, j'en suis sûre.

Angèle secoua tristement la tête, et, séchant les larmes brûlantes qui coulaient le long de ses joues, dont le doux incarnat s'était effacé, elle dit avec conviction :

—Il l'aime !.... elle est si belle !.... Mais, ma sœur, ai-je le droit de me plaindre ?.... Dans votre sollicitude pour mon bonheur, vous aviez songé à ce mariage, Mme de Manicamp le désirait, mais c'était à peine si l'on avait pressenti la volonté de M. de Gandale, et c'est à tort que l'on avait cru qu'il m'aimait. Me l'a-t-il jamais dit? Est-il lié par la moindre promesse ? Hélas ! mon cœur seul avait fait tous les frais de cet engagement.

—Il ne t'aimait pas encore peut-être, mais il t'aurait aimée, mon Angèle ! s'écria Mme de Favras en pleurant et en serrant la jeune fille dans ses bras. C'est ton bonheur, c'est le mien, qu'il dédaigne ainsi !.... Mais un autre que M. de Gandale comprendra mieux le prix du trésor que je voudrai lui donner....

—Il faut renoncer à ces idées, ma sœur, dit Angèle avec une douce fermeté; je sens que mon cœur ne se donnerait pas deux fois. Je souffre beaucoup maintenant, je souffre plus que je ne peux l'exprimer; mais cette affliction s'apaisera si je me tourne vers Dieu. La mère Madeleine nous le disait toujours : lui seul console !....

Le lendemain, Mme de Favras emmena sa sœur dans une terre aux environs de Paris.

XI.

Les deux sœurs passèrent quinze jours à la campagne dans une complète solitude, sans aucune nouvelle de Félise, sans entendre prononcer le nom de M. Gandale. Angèle était toujours fort triste, et Mme de Favras désirait et redoutait également de savoir ce qui s'était passé pendant son absence. En retournant à Paris, elle trouva chez elle ce billet de la comtesse de Manicamp :

"Ma chère Baronne,

"Mon neveu est un fat que je déshériterai certainement. Il est tombé amoureux de cette petite qu'on garde dans une tour enchantée. Selon vos récits, elle est riche et de bonne maison ; mais je ne me soucie point de l'alliance de cette belle-au-bois-dormant. J'avais d'autres visées. J'ai déclaré à M. le marquis de Gandale que je n'entrais point dans ses desseins ; c'est lui qui ira en personne faire sa demande à la fée Dentue.

"J'ai voulu vous annoncer ce beau mariage, afin de vous sauver la première surprise, vous priant de me tenir au surplus pour votre meilleure amie et très humble servante. "Comtesse de M...."

—Eh bien ! ma sœur ! dit Angèle après avoir lu ce billet.

—Nous allons repartir ; nous n'assisterons pas du moins à ce mariage, s'écria impétueusement Mme de Favras.

—Oui, il faut partir, dit Angèle ; mais avant de m'éloigner, je veux écrire à Félise.

Elle prit la plume, et, la main tremblante, le cœur gonflé de larmes, elle écrivit la lettre suivante :

"Ma chère Félise,

"Le ciel, qui vous avait éprouvée bien jeune par de grandes peines, vous réservait un grand bonheur; le plus honnête homme du monde vous aime et va bientôt demander votre main. Soyez heureuse avec lui et faites son bonheur, ma chère Félise ; c'est le vœu de ma sœur et le mien ; nous vous l'adressons en vous quittant pour bien longtemps sans doute, que vos prospérités ne vous fassent point oublier ceux qui souffrent ; priez pour eux, pour vous, et, comblée des biens de ce monde, songez à des choses plus grandes et plus éloignées.

"Il me semble que la prédiction de la mère Perpétue ne sera pas vaine, et qu'un jour je prendrai le voile à l'Annonciation. Souvenez-vous de moi alors, et parlez quelquefois de la sœur Angèle."

Un adroit valet se chargea de faire tenir cette lettre à Félise, et une heure plus tard, en effet, elle la trouva roulée autour d'une pierre sur la porte de sa chambre. Félise ignorait tout ce qui se passait, et depuis quinze jours elle vivait dans d'incroyables agitations. Le brusque départ des deux sœurs l'avait jetée dans un étonnement et un chagrin extrêmes; leur absence lui ôtait les moyens et l'espoir de revoir M. de Gandale. Elle passait ses jours et ses nuits dans les larmes comme une fille amoureuse et désespérée, vingt fois elle avait été sur le point de fuir, et s'en aller au hasard loin de cette maison maudite où elle se mourait de contrainte, de douleur et d'ennui.

La lettre d'Angèle la jeta dans des transports d'étonnement, de triomphe et de joie qu'elle ne put contenir. Pâle, l'œil animé, la tête haute, elle entra dans le salon où Mlle de Saulieu, assise à sa place accoutumée, travaillait à un énorme ouvrage de tapisserie. La jeune fille s'assit, car ses genoux tremblants ne la soutenaient plus ; puis elle dit d'un accent bref et précipité :—Ma tante.... il faut que je vous parle. Écoutez-moi.... le moment est venu où je quitterai enfin cette maison.... Bientôt, aujourd'hui peut-être, un homme riche et de qualité viendra me demander en mariage....

—Qu'avez-vous dit? je n'ai pas entendu, interrompit Mlle de Saulieu avec le geste et le vague regard de quelqu'un dont l'esprit revient de l'autre monde.

—Je dis que M. le marquis de Gandale veut m'épouser, et qu'il viendra vous demander ma main, vous la lui accorderez, ma tante ?

Mlle de Saulieu la regarda d'un air stupéfait et fit un geste négatif. A cette muette réponse, l'indignation de Félise et ses ressentiments, si longtemps contenus éclatèrent enfin.—Ne croyez pas que je vous obéisse ! s'écria-t-elle ; je n'ai que trop longtemps supporté l'esclavage où vous me réduisez.... Oui, vous m'avez fait souffrir, et je vous hais ! Qu'avez-vous été pour moi toujours ? une mauvaise parente.... Enfant, vous m'avez jetée à la porte d'un cloître, maintenant vous me gardez comme une prisonnière. Pourtant ma place est dans le monde ; je devrais y vivre comme toutes les filles de ma condition. Je suis riche et de bonne maison, je le sais ; rendez-moi ma fortune, que je reprenne enfin mon rang.... Vous ne répondez pas.... Mais il faudra bien répondre lorsque M. de Gandale vous demandera la raison de votre refus....

—Oh ! malheureuse enfant ! s'écria Mlle de Saulieu en levant les mains au ciel; puis, avec un geste inexprimable de douleur et d'autorité, elle montra la porte à Félise en disant :—Rentrez dans votre chambre.... Je recevrai M. de Gandale.... et, s'il persiste après cette entrevue, je consens à votre mariage.... Allez !

Subjuguée par cette autorité, frappée de ces dernières paroles, Félise se retira en frémissant et courut s'enfermer dans sa chambre, où elle passa le reste de la journée debout contre la fenêtre, épiant le moindre mouvement, le moindre bruit. Mlle de Saulieu avait donné ses ordres. Balin attendait dans l'antichambre, et Suzanne, effarée, avait [illegible] les yeux tournés vers la porte de la rue.

XII.

Le jour suivant, dans l'après-midi, le bruit d'une voiture qui pénétrait dans la cour annonça l'arrivée du marquis de Gandale. Le jeune gentilhomme franchit, avec une singulière émotion, le seuil défendu de ce sombre logis, et cette impression s'accrut lorsque le vieux serviteur en deuil, ayant ouvert toutes les portes, l'annonça à haute voix dans les salles vides et sonores. Mlle de Saulieu s'était levée pour le recevoir. A l'aspect de cette imposante figure vieillie par la douleur, et dont le regard triste et fier se baissait devant lui, le marquis tressaillit intérieurement et il eut besoin d'un instant pour se remettre de cette espèce de trouble. Mlle de Saulieu attendait en silence qu'il fit sa demande.

—Mademoiselle, lui dit-il enfin, je m'appelle le marquis Hector de Gandale ; il m'a semblé que ce nom me permettait d'aspirer à l'honneur de votre alliance. Je possède une fortune qui suffit à soutenir honorablement mon rang. J'ai eu l'occasion de voir mademoiselle votre nièce, et, frappé de sa rare beauté, de l'esprit que j'ai cru reconnaître en elle, j'en suis devenu passionnément épris. Elle est orpheline, m'a-t-on dit, vous êtes sa seule parente ; je viens vous demander sa main.

—Je vous la refuse, monsieur le marquis, répondit Mlle de Saulieu d'une voix très émue.

—Et les motifs de ce refus, mademoiselle, s'écria M. de Gandale, voudrez-vous me les dire ?

—Si vous l'exigez absolument, monsieur, murmura péniblement la triste demoiselle ; mais, croyez-moi, sans explication, sans me forcer à vous faire un récit déplorable, renoncez à la main de ma nièce....

Le marquis ne lui répondit que par un geste ; son orgueil et son amour semblaient lui porter un défi.

Mlle de Saulieu se recueillit comme pour trouver en elle-même la force de parler ; puis elle dit d'une voix lente d'abord, mais dont l'accent devint ensuite bref et précipité :

—C'est une lamentable histoire qu'il faut vous raconter, monsieur....ce sont les affreux malheurs de deux familles.... Orpheline dès mon enfance, je fus élevée, ainsi que ma jeune sœur, par un oncle qui nous avait adoptées. A seize ans, ma sœur épousa un homme de qualité, et je demeurai auprès de notre oncle, devenu infirme. J'avais différé mon établissement pour soigner sa vieillesse ; jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, je vécus près de lui, persuadée qu'il partagerait sa fortune entre moi et ma sœur, qu'il avait déjà richement dotée ; mais ses prévisions furent trompées, un testament dont il nous fit un secret m'instituait son unique héritière....Comment rappeler, hélas ! les suites de cette préférence !.... Le mari de ma sœur avait depuis long-temps conçu pour moi une passion détestable ...sa cupidité égalait cet affreux amour.... J'allais me marier avec l'homme que mon cœur avait choisi depuis long-temps.... Le misérable conçut la pensée de m'épouser lui-même en se délivrant de tous les obstacles qui s'opposaient à ses desseins....Une dispense du saint-père peut autoriser un homme à se marier successivement avec les deux sœurs.... La même nuit sa femme fut assassinée dans son propre château, et celui auquel j'allais m'unir mourut frappé presque sous mes yeux d'une balle dans la tête.... Le meurtrier avait calculé son double forfait avec une habileté infinie, mais la Providence divine voulut son châtiment immédiat. Ses crimes avaient eu des témoins invisibles....ses victimes furent vengées....Il mourut de la main du bourreau.... Vous l'avez entendu raconter, monsieur, cette horrible histoire du comte de Chandenay, qui fut roué vif à Toulouse....C'était le père de Félise.... Il avait une jeune sœur.... On l'appelait la belle Geneviève....Déshonorée par le supplice de son frère, elle est morte dans un couvent, et moi, que ce monstre a privée de tous les objets de mes affections, j'achève de m'éteindre ici, entre les deux serviteurs qui m'ont suivie et cette enfant qu'il m'a confiée, et à laquelle je dois cacher éternellement ses malheurs....

Le marquis avait écouté ce récit avec une muette horreur ; avant que Mlle de Saulieu eût cessé de parler, il se leva. Balin ouvrit les portes ; M. de Gandale s'inclina profondément et presque un genou en terre, comme pour demander pardon à cette femme, qu'il venait de forcer à de si terribles aveux, puis il se retira lentement.

Comme il sortait, Mlle de Saulieu aperçut la tête pâle de Félise au fond du salon ; la malheureuse enfant écoutait, cachée entre les portières, et elle avait tout entendu. Elle était effrayante de désespoir calme et concentré.

—Ma tante, dit-elle en posant la lettre d'Angèle sur le guéridon, il faut me ramener aux Annonciades.... C'est là qu'est ma place, à moi.... J'ai réfléchi depuis hier et j'ai compris.... Mlle de Chameroy aimait le marquis de Gandale.... et, puisque je suis la fille d'un supplicié, il l'épousera.... Oh ! ma tante, ramenez-moi au couvent.... car à cette idée je sens que j'ai du sang de mon père dans les veines!

Le même jour, en effet, Félise rentra à l'Annonciation. Lorsqu'elle eut franchi pour la seconde fois ce passage redoutable, qu'on appelait la porte de clôture, elle fut reçue par la supérieure et par le père Boinet.

—Nous vous attendions toujours, ma fille, lui dit le bon père.

—Venez, mon enfant, s'écria la mère Madeleine avec un accent de tendresse et de joie ; oh ! ma pauvre brebis fatiguée et meurtrie, béni soit le bon pasteur qui vous ramène et le jour où vous rentrez au bercail !

Fin.

Mme Charles Reybaud.

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 7 décembre 1846.

CONFORMEMENT à l'ordre émanant du quartier-général de la première division, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, à 10 heures précises du matin, en grande tenue, pour rendre les plus grands honneurs militaires aux dépouilles mortelles du Major RINGGOLD, de l'artillerie légère des Etats Unis, tombé glorieusement sur le champ de bataille de Palo-Alto, ainsi qu'aux restes du lieut. COCHRAN, du 4me régiment d'infanterie.

La major [illegible] fera tirer des coups de canon à intervalles réglés, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Les drapeaux de la Légion seront voilés de crêpe noir, et les officiers porteront un crêpe à l'épée.

Par ordre du Brigadier Général D. Augustin, commandant la Légion de la Louisiane.
7 dec PAUL DORFEUILLE, Aide de Camp

ASSOCIATION LOUISIANAISE DES VETERANS DE 1814—15.
Les membres de cette Association se réuniront aujourd'hui à onze heures, à l'effet d'assister à la cérémonie du jour.—Par ordre.
7 dec W H PALFREY, secrétaire

GARDES D'ORLEANS.
Attention !
La Compagnie prendra les armes aujourd'hui lundi 7 décembre, à 9 1/2 heures du matin, pour assister au service funèbre d'un de nos héros mort au champ d'honneur, le major RINGGOLD—équipement complet, tenue d'été, rendez-vous à la Bourse St. Louis. La plus grande ponctualité est requise.—Par ordre du comité.
7 dec Wm. ANDRY.

Décédé hier—M. PIERRE LAFITTE, capitaine de navire. Son corps est exposé rue Conti, entre Baronne et Union. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à trois heures et demie précises.

Mariés le 5 du courant par le Revd. abbé Louis: Mr. Auguste Poncin Noblom à Mlle Angélique Villarubia.
Et Mr. Joseph Villarubia, Jr., à Mlle Marie Madeleine Isabelle Coinet. Tous de cette ville.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire R D Shepherd, Marcy, Liverpool. J P Lovell
Navire Mattakeeset, Cummings, Trieste. L H Gale
Navire Probus, Devries, New York. H C Cammack & co
Barque Acteon, Duley, Greenock. Holmes & Mills
Brick Electric, Packard, St Thomas et un marché. G B Duster & co
Brick Comet, Kimball, Tampico. J Alexander
Brick Herald, Allen, Baltimore. Bailey & Batten
Goelette Generalissimo, Harris, Pensacole. capitaine
Goelette Gen Riggs, Smart, Havane. J Alexander
Goelette Gen Worth, Atwell, Brasos St Jago. capitaine
Goelette yucateque Ventura, Dorantes, Balise, Hon. J Prats
Goelette Cult, Lewis, Galveston. E J Hart & co
Steamer Montezuma, Kelly, Mobile. J Connolly & co
Steamer St Cloud, Mason, Cincinnati. Marsh & Banlett
Steamer Ohio Belle, Irwin, Cincinnati. Hyde & Oglesby

ARRIVÉS.

Barque Huskco, McCrillis, de Philadelphie
Brick Percy, Fountain, de Thomaston
Four Brothers, Slater, de Ste Croix
Ann Hale, Boyd, des Attakapas
Mount Vernon, Sadler, des Brasos St Jago
Goelette Prime, Weeks, de Savannah
Mary Augusta, [illegible], de Ste Croix
Steamers North America, Grivell, de Cincinnati
Louisa, Landy, de Donaldsonville
Wheel of Fortune, Dufrène, Donaldsonville
Oregon, Hearn, de Mobile
Harry of the West, Carlisle, de St Louis
Hard Times, Broadwell, de Yazoo City
Magnolia, Thompson, de Vicksburg
Talleyrand, Dufield, de Nashville
Gov Jones, Brooks, de Nashville
J L Day, Wood, de Mobile
Billow No 2, Pritchard, de St Martinville
Time, Goodrich, de St Louis
Huntsville, Wilson, de Mills Point
Alhambra, Brickle, de Cincinnati
Montezuma, Kelly, de Mobile
Wave, Harris, de Tuscumbia
Luna, Brennagh, de Louisville
Belle Planter, Sapp, de Little Rock
Corinne, Eager, de Lafourche et Greenwood
Gladiator, Smithers, de St Louis
Sam Dale, Yoe, du Lac Providence
[illegible], de Louisville
St Louis, Much, de St Louis
Pike No. 8, Anshutz, de Cincinnati
Creole, Wood, de Mobile
Telegraph, Auld, des Brasos par Lavaca.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS,
Le 5 décembre 1846.
AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil adoptée à sa dernière séance, la vente de la ferme des halles, annoncée pour le 7 décembre, est renvoyée à lundi 14 du courant, et que l'adjudication du contrat pour la fourniture de 14 charrettes pour le nettoiement des rues est renvoyée au 21 du courant.
7 dec A. D. CROSSMAN, maire

PANTALONS—1300 paires pantalons de cotonnade et autres étoffes, Aussi [illegible], à vendre en gros et en détail par H. PARLANGUE,
7 dec—10 21, rue St Pierre entre Levée et Chartres

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Alma, de Bordeaux :
300 caisses de 12 barils vin rouge, St Julien
50 caisses cerises à l'eau de vie,
20 caisses prunes à l'eau de vie,
10 caisses abricots do
10 caisses (de 12 paubans) pruneaux,
25 caisses de 12 bouteilles absynthe.
7 dec Vve. MAIGNAN, 27, St Louis

JEANS de Lowell—30 caisses noirs, bleus et blancs, bleu foncé et brun, rayés &c., à vendre par
7 dec DE FOREST & Co 20 Douane

JEANS du Kentucky—15 caisses œil de perdrix, mélange or, bleu indigo, bleu mélangé et noir, à vendre par DE FOREST & Co.
7 dec 20, Douane

INDIENNES garance—95 caisses, à bas prix, dessins variés, à vendre par DE FOREST & Co.
7 dec 20 Douane

SUCRE raffiné de Boston—400 colis sucre en pains, brisé et en poudre, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40, Gravier

CAFÉ—600 sacs Rio, 150 sacs vieux Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40, Gravier

CLOUS—2000 barillets clous de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40 Gravier

PIMENTO—50 sacs Jamaïque, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40 Gravier

MAQUEREAUX—400 barils et 100 demi barils maquereaux No 1, 200 barils et 100 demi barils idem No 2, 300 barils grands maquereaux No 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40 Gravier

THÉ et Indigo—1000 colis thé poudre à canon, impérial, Pouchong, Young Hyson et Hyson; 5 surons indigo de Carracas, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40, Gravier

DENIMS—90 balles à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 dec 40, Gravier

DROGUES—100 colis salpêtre, alun, soufre et sel d'Epsom, à vendre par ROBERTS & HALL,
7 dec 75 Magasins

HUILE D'OLIVE—75 paniers fraiche et douce, à vendre par ROBERTS & HALL,
7 dec 75 Magasins

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

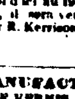

PARTI marron le 29 octobre dernier, de chez le soussigné, le griffe BARTHELEMY, âgé d'environ 17 ans ; ledit esclave est très connu comme ayant été employé à débiter du café dans la halle à la viande de la 1re municipalité.
7 dec—3 L. MORET.

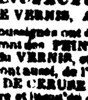

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine entre Derbigny et Romain, Un étalon alezan, une tache blanche au front, les quatre pieds blancs, étampé sur l'épaule gauche d'un A, [illegible] aucune autre marque ni étampe apparente.
☞ S'il n'est réclamé d'ici au 19 décembre, ledit animal s'il n'est point réclamé, il sera vendu aux lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
7 dec MICHEL DUBEL, gardien des épaves

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE-ORLEANS.
LES soussignés ont établi une manufacture où ils fabriquent les PEINTURES, broyées à l'huile ou en poudre, du VERNIS, et du VERNIS JAPON.
Ils auront aussi, de L'HUILE BOUILLIE, ainsi que du BLANC DE CERUSE et du mastic mis en paquet d'une demi-livre et jusqu'en quantités de 500 livres.
Les personnes qui, pourraient avoir besoin de n'importe quelle couleur, dont il n'est pas ici fait mention, pourront [avoir] leurs commandes exécutées sous le plus bref délai. Tout ce qui se fabriquera à cet établissement sera d'une qualité supérieure aussi bon et beau que ce qui vient de l'extérieur.
VERNIS—A meubles et à voitures ; vernis mastic et vernis noir ; vernis du Japon et huile de lin bouillie.
PEINTURES broyées à l'huile dans des contenances de 11 à 300 livres; blanc de céruse pur ; idem extra et No 1; Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ocre jaune, Noir de plomb, Noir d'ivoire ; Noir patenté, Bleu de Prusse, Chrome jaune et vert, Brunswick, Noir chimique et Noir [illegible]; Umber de Turquie, Umber anglais, Vert Parisien, Mastic en blocs et en grenier, Couleurs pour peintures, en tubes; Vert français.
PEINTURES SECHES, en paquets d'une livre jusqu'à 1000 livres ; Blanc de plomb, Blanc de Paris et Américain, Rouge Vénitien, Brun d'Espagne, Ocre jaune, Pure de Hollande, Rose-pink, Chrome jaune et vert, Rouge de plomb, Litharge, Bleu de Prusse, Orange Minium, Vermillon, Laques, Bleu de raffineur et noir patenté.
Ils font sur commande, une composition qui rend imperméable le linge et le drap, sans rien ôter de leur souplesse primitive et ne détruisant point leur durée.—Cette composition est bien supérieure à toutes celles employées jusqu'ici.
Aussi,—Une composition pour peindre les toits des maisons [illegible]. On peut lui donner la couleur que l'on désire. Cette composition conserve le bois bien mieux que la peinture ordinaire.
Ils tiennent un assortiment général de vitres pour croisées et autres [illegible] de gravures ; des couleurs de fantaisie, portraits et tous autres articles [illegible] de maisons, [illegible].
7 nov—1m ROBERT CLAMMON & Co., [illegible]

AVIS.
AUX CREOLES DE LA LOUISIANE.
MESSIEURS—J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de mon assortiment d'élégantes CHEMISES en TOILE et COTON qui, selon la promesse que je vous en avais faite, ont été confectionnées sous ma direction pendant mon séjour à New-York.
J'invite respectueusement les Dames de la ville à venir visiter mon magasin et examiner les nombreux modèles et l'élégance des articles manufacturés. J'ose annoncer qu'aucun autre établissement de ce genre au Sud puisse produire des Chemises aussi élégantes que celles reçues au Dépôt de Chemises de la Nouvelle-Orléans, No. 15, rue du Camp, à côté de la Banque de Cité.
ISAAC HART.
N. B. Un superbe lot de Cravattes et Echarpes en satin de couleur variées; Gants chamois, récemment reçu de Paris. 5 dec

CONSULAT DE FRANCE.
LE Conseil de France a l'honneur d'informer les Français résidant à la Nouvelle-Orléans et le public en général, qu'une liste de souscription, pour venir au secours des inondés de la Loire et de ses affluens, est déposée à ce Consulat où les dons seront reçus depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi.
On peut également souscrire à la Librairie de M. Vor. Hebert, rue de Chartres, No 140. 5dec

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 4 décembre 1846.
☞ Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $5 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 36 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 7 du courant.
Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents devront peser vingt cinq pour cent en sus, c'est à dire 45 onces.
5 dec A. D. CROSSMAN, Maire

Marchandises Françaises, en débarquement.
L. H. RICHARD, No. 33, rue de la Douane, vient de recevoir et offre aux marchands, les articles suivans, importés par les navires Brunswick et Kilby, et entrés au nouveau tarif :
2 caisses de cotonnade bleues unies, fortes; 4 dito de printems; 2 dito assorties; 1 dito mérinos noir, belle qualité; 8 dito coutils à pantalons; 3 dito barège fantaisie pour robes; 1 dito soieries lustrées unies, 3/4, 7/8 et 4/4; 1 dito bretelles [illegible]; 2 dito mouchoirs batiste d'Ecosse à jours, imprimés et brodés; 1 dito mousseline Suisse, brodée pour robes; 1 dito soieries et tulle de soie, pour modistes; 1 dito sparterie gazée et sparterie jaconat; 10 pièces batiste claire extra fine; 5 doux. mouchoirs de batiste brodés, nouveaux genres; 2 dito éventails pour soirées; guipures dentelles et dentelles noires; cols brodés et cols guipure. Vente en gros seulement. L. H. RICHARD,
5 dec 33, rue de la Commune, au premier.

AGENCE D'AFFAIRES.
LES soussignés se sont associés pour établir une Agence d'Affaires. Ils se chargeront de la gestion de tous immeubles, de placemens de fonds, et accepteront à cet effet les pouvoirs de ceux qui [illegible] leurs cliens.
A. MICHOUD,
A. GUILLET.
Bureau, No 142, encoig. Ursulines et Levée. 2 dec—1m

GUSTAVE OZENE, maître tonnelier, paroisse Saint-Jean-Baptiste, habitation Louis Tregre, à 42 milles de la Nouvelle-Orléans, offre des barils à mélasse en cyprès, à raison de $1 12 1/2 cents. Ces barils sont de la contenance de 47 à 50 gallons. On a pu voir de ces barils sur la levée, sous les marques Louis Tregre et Bugeron. Ils ne coulent pas et sont faits de douves très sèches. 4 dec—3

CUISINIERE—On demande une bonne cuisinière, française ou allemande, pour une famille. S'adresser au No. 44 rue Royale. 5 dec—3

DEMANDE—Une dame, possédant une bonne éducation, désirerait se placer comme institutrice, soit dans une maison particulière en ville, soit à la campagne sur une habitation.
On donnera les meilleures recommandations. S'adresser au bureau de ce journal. 5 dec

CASQUETTES TOILE CIRÉE—5 caisses pour homme ; 1 do de soie cirée, reçues par le navire Wabash, à vendre par
5 dec JOHN BELLOW Jr., 9 Canal

CASQUETTES DE PEAU DE RAT MUSQUÉ, pour hommes—2 caisses Casquettes de peau de rat musqué, pour hommes, récemment reçues par le navire Wabash et à vendre par
5 dec JOHN BELLOW Jr. 9 Canal

A VENDRE par le soussigné, à très bas prix, pâtés de perdrix, faisans, poules de prairie ; le tout provenant de manufactures américaines et garanti aussi bon que les conserves françaises. JEAN PENE,
5 dec—15 enc. St Pierre et Royale

VIN de Catalogne—425 pipes, 16 demi pipes en débarquement du nav. Orozimbo et à vendre par
5 dec A MOLIER, 10 St Louis

LINGE pour nègres—1 assortiment en magasin et à vendre par JOHN BELLOW Jnr.
5 dec 9, Canal

SATINET—2 caisses satinet extra fin, mélangé et noir, très épais, reçu par le navire Wabash, et à vendre par JOHN BELLOW, Jr.
5 dec 9, rue du Canal

EAU de Parfum—100 caisses rose, pêche et orange, à vendre par ROBERTS & HALL,
5 dec 75 Magasins

EPICES—300 paquets muscade, casse, clous de girofle, poivre, piment, gingembre en racine, à vendre par
5 dec ROBERTS & HALL, 75, Magasins

TABAC en feuille—7 caisses, de Floride, très supérieur, pour capes, à vendre par
5 dec ROBERTS & HALL, 75, Magasins

VIN—40 quarts de pipes Madère de Sicile, &c., en débarquement et à vendre par ROBERTS & HALL,
5 dec 75, Magasins

PRUNES à l'Eau de vie à vendre en débarquement, par AUGUSTE MOLIER,
5 dec 10, rue St. Louis

PRUNES sèches de la nouvelle récolte, à vendre en débarquement, par AUG. MOLIER,
5 dec 10, rue St. Louis.

A VENDRE un certificat de dépôt, de la somme de mille piastres, sur la Banque d'Amérique, New-York, s'adresser à JENKINS & TIGLER,
5 dec 95 rue de la Commune

$10 DE RECOMPENSE.

EST partie marronne le 21 octobre passé, de chez le soussigné, la négresse JOSEPHINE, âgée de 25 ans, figure rouge avec une tache noire sur l'une des joues, ayant une grosseur à la jointure des pouces du pied. Dix piastres de récompense sont offertes pour son arrestation, et cinquante à qui pourra prouver à la satisfaction d'un des tribunaux compétents de cette ville, la personne qui la recèle.
5 dec—1 Jh. VOISIN.

BOTTES, Souliers et Brodequins—140 caisses en débarquement des navires Martha et Robert Barton, à vendre par
4 dec R G HOBBS, 12 Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—96 caisses actuellement en débarquement des navires Heartley et Henry Ewland, à vendre par
31 nov G W DUNBAR, 30, Douane

AVIS—La société existant ci-devant sous la raison de MINISTER & VIOSCA, a été dissoute le 4 du mois dernier, par consentement mutuel. JOSE VIOSCA se retirant de la société, ROBERT H. MINISTER étant chargé du règlement de toutes les affaires qui concernent la maison, est seul autorisé à employer le nom de la société pour la liquidation.
ROBERT H. MINISTER.
JOSE VIOSCA.
Nouvelle-Orléans, 10 nov. 1846. 24 nov—3m

SUCRE Havane—831 caisses, en magasin et à vendre par TROSGROS & LAMPRE.
4 dec 26, Vieille Levée

CAFÉ—150 sacs Havane, fin vert, en débarquement de la goëlette Charron, à vendre par
4 dec TROSGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée

PRUNES—53 caisses nouvelle récolte, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, rue Vieille Levée

VINS—80 barriques, en débarquement des navires John Dunlap et Alma de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, rue Vieille Levée

CAFÉ—195 sacs café Havane, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, Vieille Levée

SUCRE—100 caisses sucre jaune de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 dec 34, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—79 caisses, brun et jaune en débarquement de la goëlette Charron, à vendre par J M CABALLERO,
4 dec 32, Vieille Levée

CIGARES—Un grand assortiment de cigares, en magasin et à vendre par
4 dec J M CABALLERO, 32, Vieille Levée

FARINE—300 barils des moulins de St Louis, reçus par le vapeur Schuylkill, à vendre par
4 dec JAMES E WOODRUFF, 60 Camp

SUCRE raffiné de Boston, etc.—300 barillets maquereaux Nos. 1, 2 et 3, 100 barillets clous, 100 colis thé, 1,500 sacs café, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
4 dec 40 Gravier

FROMAGE—510 caisses en débarquement du vapeur Ohio Belle, à vendre par
4 dec W H SIMMONS, 44 Poydras

JAMBONS—6 barriques débarquement et à vendre par
4 dec W H SIMMONS, 44 Poydras

A VENDRE—En débarquement de la barque Alma, de Bordeaux :
80 barriques Vin rouge bon ordinaire :
40 do Vin rouge Médoc, qualité supérieure
10 barriques Eau-de-vie, 4me preuve, marq. Boudfrau
10 caisses Cerises à l'eau-de-vie
95 do Prunes do;
53 do Poires do;
100 do Fruits à l'eau-de-vie, 6 prunes et 6 abricots;
200 do Absinthe Pernod Fils, Brandon & Co,
100 barils Vin blanc Haut Sauterne.
par POUGET FILS, 147, rue Royale,
3 dec entre St. Louis et Toulouse.

BOUTEILLES vides—A vendre en magasin en lots à la convenance des acheteurs par C. DUFOUR,
1 dec 11 Conti.

CAFÉ—356 sacs de Java, Rio vieux, etc., à vendre par
30n ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

AU MAGASIN DE GRANDE VARIÉTÉ.
TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, encoignure Toulouse,
REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de New York : Un grand assortiment de marchandises, qu'ils offrent à vendre à très bon marché : 15 caisses bas en coton, pour dames et pour fillettes, qualité assortie ; 10 caisses bas de laine, qualité assortie ; 20 do chaussettes en coton pour homme et enfant ; 3 do do en laine do ; 4 do gants en laine et en mérinos, de différentes grandeurs ; 2 do do en coton do ; 3 do bourses en soie et en coton ; 2 do mitaines filoselle et barège ; 10 do fil de coton (Alexandre) en bobines ; do do do couleurs assorties ; 5 do fil patenté par livre, assorti, écru, noir et bleu ; 2 do do supérieur, Marshall ; 5 do galons français et allemand ; 2 do lacets forts pour corsets et coulisses en fil ; 1 do do en soie [illegible] ; 2 do bretelles divers genres; 3 do peignes [illegible] buffle et façon, de corne ordinaire ; 3 do [illegible] écaille, buffle et corne ; 1 dito de [illegible] ; 2 do do en ivoire, [illegible] ; 3 do boutons en nacre, os, métal, soie et autres; 2 do crayons pour papier et autre; 2 do tabatières, [illegible] ; 10 do [illegible] ; 3 do couverts par boîtes ; [illegible] ; 1 do épingles à toilette, Nos. assortis ; [illegible] ; 5 do [illegible] couleur variée ; 3 do boîtes à barbe, avec glace ; 3 do boîtes cartonnage pour étrennes ; 100 milles [illegible] assorties ; 300 boites pétards 1re qualité ; 1 caisse boîte nécessaire en acajou ; 1 do éventails fins ; 1 do brosses à dents assorties ; 2 do do à habits, à cheveux et à barbe ; 10 do parfumerie fine et ordinaire, crème de perse, pommade et savon, eau de cologne, extraits d'odeur [illegible], huile Macassar [illegible] ; [illegible]
TATOUT Frères.

J. RAGOUT, à Paris, No. 7, [illegible] } TATOUT Frères, [illegible]

[illegible]

☞ EXTRAIT DE SALSEPAREILLE—Vendu seulement au No. 59, Poydras, à 50 cents par bouteille, ou $4 par douzaine, garanti aussi bon qu'il est possible de le faire, les effets en sont surprenants, comme purifiant le sang.
Onguent pour les nerfs et les os, du docteur Hewes, et véritable Elixir Indien, guérissant infailliblement les rhumatismes, la goutte, la contraction des muscles et des nerfs, et l'enflure des membres.
La Teinture Indienne colorant les cheveux sans tacher la peau. Liniment de Hays, guérissant les hémorroïdes. Ces articles se vendent au No. 59, rue Poydras.
L'Huile Acoustique du docteur McNair, guérissant la surdité même après bien des années. Les personnes qui s'en sont servies ne peuvent pas s'empêcher de la recommander.
Vendu au No. 59, rue Poydras.
Nouvelle découverte au moyen de laquelle les poêles, les tuyaux et les grates sont conservés parfaitement noirs et brillants au moyen d'une seule application par an. Vendu au No. 59, rue Poydras. 4 dec

☞ Les moyens de préserver la santé et vivre longuement sont à la portée de tout le monde.—Chacun peut être son propre médecin et jouir d'une constitution robuste en employant les PILULES de MORRISON. Cette médecine hygiénique végétale a mérité pendant douze années l'approbation des milliers d'individus qui en ont fait usage, dans toutes les maladies auxquelles le genre humain est assujetti.
Vendu en gros et en détail au Dalley's Southern Magical Pain Extractor dépôt, No. 151, rue Chartres. [illegible]

Vermifuge Camadien de J. Winer & Co.
Depot chez Bertrand & Sisos.
Encoignure Royale et Bienville
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves : et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov.

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire ALMA, capitaine Wulff, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage.
3 dec POUGET FILS, 147, rue Royale

☞ La barque ALMA, capitaine Wulff, venant de Bordeaux, est en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis dans le délai de cinq jours, de l'entrée du navire, s'ils veulent éviter l'envoi en Douane de leurs marchandises.
3 dec POUGET Fils, 147, rue Royale

☞ La barque JOHN BENSON, capitaine Pitcher, de New York, est maintenant en déchargement en face l'hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont requis de recevoir leur marchandises, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et dépens.
3 dec JAMES E WOODRUFF, 60 Camp

☞ La barque NAUTILUS est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis et enlever leurs marchandises, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
4 dec JENKINS & TIGLER, 95, Commune

☞ Les dettes contractées par l'équipage de la barque NAUTILUS, capt. Steffen, ne seront reconnues ni par le capitaine ni par les consignataires. 4dec

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—DECEMBRE 1846.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A
Andre, Charles
Arnous,
Arcieri,
B
Benoit, J. Bte dit Alfred
Boucart, Just
Beauchery, Eugène
Brioia, Charles
Berschard, Dlle
Barbé, Antoine Jean Baptiste
Boutloup, Mme
C
Chapus, Mme
Courfbert, Jn. Jques Frçois
D
Dutil,
Dechaud, Adolphe, les époux
Ducis, Louis
Ducos, Jn. Pierre
Dumont, Ozence
Douat, Jn Marie
David, Théodore
F
Fros, Jn Pierre Alexandre
Farene, Philippe
G
Guenebaud, Jn Laurent
Gachassin, (charpentier)
George, Adélaïde (Mlle)
I J
Izard, Jacques (docteur)
Jung, Chrétien
L
Lefort, Louis
Lasne, Amélia Mlle

Lacouture, Dame
Laveaux
Lecerf, Prosper et Thomas
Léglise, Jean
Lucet, Pierre
Loupy, Alexandre
Leguillon, Michel Frédéric
Lacroix, Eugène
M
Maugat, Charles
Marion, Pierre Alphonse
Mesayer,
Murphy, Edouard
Magnan, Guillaume
Meyer, les époux
Mayer, Célestine Léonard (Mme
P
Perrin, François
Populus, les époux
Pichot, François
Pellas, André Daniel
R
Retaud, forgeron
S
Soulant, Louis
Saillant, Joseph Marie
T
Tradon, Léon
Thoret
Talbot Mme
V
Verneuilh Adrien et Pierre (Benjamin

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi. 5 dec

DEMANDE—Une Dame, d'une trentaine d'années, ayant reçu une très bonne éducation et parlant l'anglais et l'allemand, désirerait trouver en ville ou sur une habitation, une place de dame de compagnie ou de femme de charge. Les gages ne seraient pour elle qu'une considération secondaire, car elle désire avant tout un intérieur confortable.
Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser par lettre à A. B. au bureau du Journal 4 dec—6

AVIS—Un homme d'un âge mûr, parlant le français et l'anglais, désirerait trouver une place de teneur de livres, dans une ou plusieurs maisons de commerce de cette ville. Il donnera sur son compte tous les renseignemens les plus satisfaisans.
S'adresser de suite au bureau de l'Abeille. 21 nov—3m

☞ EN CONSIGNATION. ☜
MARCHANDISES SECHES CHEZ KING,
MAISON BLANCHE, 72, RUE GRAVIER.
DETAIL AU-DESSOUS DU PRIX D'ENCAN.
LES envois suivans d'articles de goût, doivent être vendus de suite et sans réserve. Toutes personnes désirant des marchandises sèches trouveront avantages pour elles de se présenter de suite, et de faire leurs provisions; elles rencontreront rarement une semblable occasion. Les prix que l'on demandera seront si modérés qu'il ne sera nécessaire d'user d'aucune espèce de persuasion. On se fera un vrai plaisir de faire examiner tous les articles, et l'on donnera par-dessus le marché, les fournitures de marchandises. Cachemires, mousseline de laine, mérinos, alpacas, draps d'Egypte, cachemires, soieries, florences, dentelles anglaises, mousselines book, mull et Bishop, bonneterie de toutes sortes, toiles d'Irlande, linge de table diapré et linons damassés, mouchoirs de toute qualité, étoffes pour essuie-mains, draps, toile à moustiquaires, guinghams, calicos, couvertures, flanelle, kersey, linsey, jeans du Kentucky, ouate, bouracan &c.
Ces articles seront vendus positivement à vingt cinq pour cent au-dessous des prix que l'on paie pour les mêmes articles dans la rue Chartres. Comme marchand commissionnaire, mes amis de Boston, New York, Philadelphie et Baltimore m'enverront constamment des marchandises sèches sur lesquelles ils font des avances.
S'adresser à KING,
4 dec—1m 72, Gravier.

LE Révérend Père Gleizal, vice président de l'Université de St. Louis, Mo. a l'honneur de prévenir les parents qui désireraient profiter de sa visite à la N. Orléans pour envoyer leurs enfants à ladite Université, qu'il sera en ville jusqu'au vingt-six décembre courant, époque à laquelle il retournera à St. Louis.
On pourra lui parler ou lui écrire à la N. Orléans, chez M. le Curé de la Cathédrale 1er déc—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LA Librairie de J. F. LELIEVRE est transportée du No. 203 au No. 210, rue Royale, encoignure du jardin St. Antoine. 2 dec—1m

ECHO DES FEUILLETONS.
Baisse de prix.
LELIEVRE, agent de M. de Lirac, est autorisé à recevoir des souscriptions à l'Echo des Feuilletons et au Journal des Journaux à $2 50 pour l'année 1846, commençant le premier octobre 1846 pour l'Echo, et au premier janvier pour le Journal des Journaux. Les souscripteurs à ces deux publications sont priés de retirer les numéros arrierés qui viennent d'être reçus à la librairie, rue Royale, 210, Encoignure de la Place St Antoine.
3 dec

BUREAU DE LA COMP. DU GAZ,
30 novembre 1846.
LE prix du gaz sera réduit à CINQ PIASTRES les mille pieds cubes, à partir du 1er janvier prochain.
1 dec JAMES ROBB, président

Nouveautés Littéraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
140, rue de Chartres.
REÇU à cette Librairie par le brick Brunswick, du Havre, un assortiment d'ouvrages nouveaux : Fleming & Tibbins, dictionnaire royal anglais et français, 2 volumes grand in 4o; Bescherelles, dictionnaire national 2 vol. in 4o; Rosjoux & Mainguet, Histoire d'Angleterre, 2 do; [illegible], Histoire de France, 2 do; [illegible], Histoire de la Bastille, 8 do; Raspail F V, Manuel de la Santé, 3 volumes, Raspail F V, Manuel de la Santé, 1 vol. [illegible] Monier, Scènes Populaires, 2 do; Thierry, Conquête d'Angleterre, 4 do; Le Blanc, Histoire de dix ans, 5 do; [illegible] Mathilde, édition illustrée, 2 do; Bouillet, dictionnaire d'histoire et de géographie, 1 do; Bescherelle, Grammaire Nationale, 1 do; Bescherelle, application de la géographie à l'histoire, 2 do; Bescherelle, la Femme jugée par les grands écrivains des deux sexes, 1 do; E. Briffaut, le Secret de Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de l'Inquisition 1 vol grand 8o; collection complète des ouvrages publiés par Lefevre, et Charpentier, collection des manuels Roret, collection du Panthéon, grand assortiment de livres de prières, ouvrages de piété, livres pour enfans, ouvrages classiques, livres pour écoles en anglais et en français.
5 dec

AVIS—Le soussigné vient de recevoir par le navire [illegible], du Havre, quelques exemplaires seulement du grand ouvrage de M. F. V. Raspail, renfermant toutes ses œuvres, Histoire naturelle de la santé et de la maladie, nouvelle édition considérablement augmentée, 3 volumes grand in 8o, avec planches, &c.
Manuel annuaire de la santé, 1 volume in 18o, édition de 1847. Ne pas confondre avec les contrefaçons qui sont d'un format beaucoup plus grand. Hygiène Raspail, Cigarettes de camphre à capsule, (nouveau système), Cure dents camphrés, suivant l'hygiène Raspail.
VOR. HEBERT,
Libraire et marchand de papiers peints, 140, rue de Chartres. 30 nov

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
1500 Casquettes en cuir;
30 Uniformes d'officier,
6 caisses,
20 paires de fontes;
200 sièges de camp;
300 caisses de camp;
3 cadres de camp;
1000 yardes d'étoffe en gomme élastique.
A vendre à bas prix, par
4 dec—3 JOHN MORY, 101, rue du Camp

CIGARES DE LA HAVANE.
REÇU par les bricks Salvadora et P. Soule de la Havane et à vendre par le soussigné :
300,000 Cigares qualité supérieure :
Regalia La Diana, — Canones La Diana,
" Ugues, — Imperiales Victoria,
" Victoria, — Millar La Diana,
" La Luna, — " La Dalidad,
" Il Sereno, — " Il Sereno,
" La Aurora, — " La Regulidad
Benj. Franklin, — Damas Lencorrel,
Panatelas La Luna.
☞ Les Tabacs de la récolte antérieure ayant été de qualité inférieure le soussigné avait suspendu ses importations pendant quelques mois. Il saisit cette occasion pour prévenir les pratiques de la ville et de l'intérieur [illegible]. E. JOHNS, [illegible]
3 dec—6

CHAUX—[illegible]

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN.
Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1846.
CONFORMEMENT à la 3me section de la charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le lundi 7 décembre 1846 à 5 heures P. M., à son bureau rue Victoire, entre Champs Elysées et Marigny, 3me municipalité.
28 nov—10 GD. GUERNON, Secrétaire

Bureau de la Compagnie du Dessèchement de la N Orléans,
Nlle Orléans, 3 décembre 1846.
CONFORMEMENT à la section 9 de la charte de cette Compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu lundi, 7 décembre 1846, à 5 heures P. M au bureau No 15, rue Bourbon. MY. A HOFFMAYER,
4 dec—3 secrétaire

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
ET AGENTS
Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est
No. 20, RUE DE LA DOUANE.
1er dec

AVIS.
Mr. DEREPA, SERRURIER-FORGERON, faisant la mécanique, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'étant de retour de France, il reprendra ses travaux à la même demeure, rue Conti, No. 91.
Il posera les sonnettes comme par le passé, mais avec de nouveaux procédés qu'il a rapportés, ainsi que de nouvelles mécaniques simplifiées pour les tentes et qui mériteront l'attention des négociants.
Il continuera également toutes les branches de sa partie telles que la fabrication des balcons, rampes d'escalier, coffre-forts, serrures, entourage de tombe et tout ce qui concerne ce genre d'affaires. 26 nov—6m

DROGUES ET MEDICAMENS en débarquement du navire Geneva de New-York
3000 livres potasse blanche,
3000 do potasse rouge de Russie,
500 liv. camphre raffiné ; 600 livres curcuma.
300 livres carbonate d'ammoniaque,
200 livres jus de réglisse,
Fleurs de sureau, sauge, indiane,
Capillaire, Belladone, stramonium,
Extrait de ciguë, de valériane,
Do. de Belladone, baie de genièvre,
A vendre par P. CUBACHS,
25 n enc Condé et St Philippe

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres, 151, entre St Louis et Toulouse
AUG. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et le public en général, qu'il a depuis quelques jours ledit Etablissement, qui vient d'être entièrement remis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, confort et propreté, aux prix les plus modérés.
On pourra se procurer des appartements, pension, à prix depuis $1, $1 25, et $1 50 par jour, et au mois depuis $25 jusqu'à $35. Il prend des pensionnaires pour le déjeuner et le diner, ou le diner seulement, et fait servir en ville. 5 nov—3m

MADAME CHILDS, encouragée par ses premiers succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'Anglais, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. [illegible] en général les personnes adonnées à l'instruction, [illegible] s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme Childs professe, soit dans les écoles publiques, soit dans les institutions particulières et elle peut produire toutes les recommandations désirables.
Mme Childs donnera indifféremment ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale, No. 105, entre Conti et St. Louis
RECOMMANDATIONS :
Wm. Freret, — Pierre Soulé,
D. Mercier, — Armand Pitot,
La. Fyma, — F. Buisson.
10 nov—3m

DEPOT D'HABILLEMENS, EN GROS ET EN DETAIL.
No. 52, Vieille Levée.
Le soussigné informe respectueusement le public qu'il reçoit du Nord un vaste et joli assortiment d'HABILLEMENS, qu'il offre à vendre, pour du comptant aux prix les plus modérés. Comme il est en rapport direct avec les maisons de New York qui font confectionner un grand des habillemens, il peut dire avec confiance que son assortiment d'habillemens, bien que ne le cédant en rien sous le rapport des étoffes et du confectionnement à tous ceux de cette ville, peut être à prix [illegible] marché que [illegible] ailleurs.
Les acheteurs sont priés de venir examiner ces articles et s'assurer qu'ils sont assortis [illegible]. N'oubliez pas que c'est au No. 52, rue de la Vieille Levée. M. BARNETT
26 nov—1m

HABILLEMENS D'ENFANS.
LOISON & SYLVESTRE,
36, RUE DE CHARTRES,
VIENNENT de recevoir le complément des habillements qu'ils attendaient par les navires Hudson et Galena, tels que :
Redingotes drap bleu, vert et noir extra fin,
Amazones do do
Paletots tweed pour tous les âges,
Vestes militaires à boutons d'or,
Paletots sack en drap pilote, collet et revers de soie,
Paletots sack en drap pilote fort,
Gilets soie, satin, et cachemire droits et croisés,
Mazanelles en drap bleu, vert et noir,
Redingotes drap noir bleu et vert, à la mode,
Pantalons noirs et fantaisie,
Manteaux pour jeunes gens.
En outre—Un assortiment complet de chemises de dessous, bretelles, chaussettes coton et laine, foulards, gants &c. pour enfants et jeunes gens.
Pour messieurs—Un bel assortiment de gilets satin, croisé et droit, tweeds, paletots français &c.
3 dec LOISON & SYLVESTRE
36, rue de Chartres

PAUL PECQUET, Avocat, prévient ses amis qu'il a transporté son domicile au No 33, rue Royale.
Il pratiquera dans les Cours de la Nouvelle-Orléans et de Lafayette, et se chargera d'opérer le recouvrement de tous billets, comptes et autres réclamations, dans cette paroisse et celles avoisinantes. 30 nov—1m

FOIN, MAIS, AVOINE, &c, &c.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transporté son magasin au No 75, rue Vieille Levée, entre St-Louis et Toulouse, où il tiendra constamment une grande quantité de foin, mais, avoine &c, qu'il vendra à des prix modérés, pour du comptant.
5 nov—3m VICTOR WILTZ

J. BERTRAND (ex-député shérif)
SE charge de toutes espèces de recouvremens, et de règlemens d'affaires ; il fournira aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance les meilleures garanties.
S'adresser à son domicile, rue St. Claude, No. 241, entre St. Anne et Dumaine, ou de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, au bureau du Jefferson, édifice de la Bourse St. Louis.
DE PLUS—A vendre comme agent, quelques propriétés bien situées dans la Première Municipalité, et quelques esclaves. 9 nov—1m

AUX PLANTEURS. HABILLEMENS DE NEGRES.
LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'habillemens de NEGRES, qu'il offre à des prix considérablement réduits. Il croit devoir appeler plus particulièrement l'attention des planteurs sur son assortiment de grands et chauds gilets &c. Pantalons de Linsey, [illegible]. Les gilets à $10 la douzaine, et les pantalons à $8 la douzaine JOHN BELLOW Jr.
11 nov 9, rue du Canal

EN magasin, d'importations directes: vins rouges et blancs en barriques, demi-barriques et caisses de 1er. crus—10 pipes cognac Pellevoisin, 75 barils vieux whiskey, 20 do do Madère, 40 do do Vieux Porto, 100 caisses Curaçao et Marasquin, 100 do huile d'olive, 200 paniers en mottes, 10 caisses absinthe suisse, 20 caisses Vermouth, à vendre par P LONGIS.
1 dec 116 Royale

DEBARQUANT de la Victoria de New-York—100 quarts Porto, 30 demi pipes Madère.
1 dec P. LONGIS, 116, rue Royale.

EN Dépôt, recevant du navire Isaac Allerton, de Marseille,—170 barriques vin rouge, F. Grousset,
1 dec P. LONGIS, 116, rue Royale

ON a besoin de 10 ou 12 bons nègres pour travailler sur une habitation, on donnera de bons gages. S'adresser à WYLIE & EGANA, 32, Bienville. 1 dec.

CAFÉ HAVANE—265 sacs de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Albertina, à vendre par
1er. dec J. CANTIN, 48, Gravier

A VENDRE par les soussignés
300 barils porc, salés, à l'inspection de M. Bozan.
2,300 sacs [illegible] de seconde main.
1 dec J & J TARDOS, 15 Conti.

COUVERTURES DE SOLDAT—Les soussignés ont reçu 25 balles couvertures fortes et épaisses, convenables pour la troupe, à vendre à bon marché pour clore une consignation. H D E GOEE & BEFFLARD,
1 dec 21 Magasins

CENT CAISSES bottes et Souliers, de divers genres et grandeurs, reçues et à vendre par
1 dec DE FOREST & Co, 20 Douane

INDIENNES HAMILTON—Quelques caisses indiennes Hamilton à dessins, de différentes [illegible] et couleurs, à vendre par DE FOREST & Co,
1 dec 20 Douane

LAINE—11 balles laine du Mexique, à vendre par
1 dec VANCE & [illegible], 96, Bienville

EAU DE VIE—4me preuve, eau de vie fr. [illegible] à vendre par VANCE & [illegible]
1 dec 96 Bienville

CHANGEMENT DE DOMICILE.
B. TALAMON a transporté son magasin du No 60, rue St Louis, au No 156 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 30 nov

VINS Rouges et Blancs, en débarquement des navires John Dunlap et du brick Nautilus: 30 barriques vin Margaux, 30 Estephe, Médoc, &c; 10 barils vin blanc Haut Sauterne; 14 do do Barsac; 57 do do Frontignan etc., à vendre par B. TALAMON,
30 nov 156, Royale

POUR clore une consignation—10 caisses Vin Vieux Médoc, 12 caisses liqueurs assorties.
30 nov B. TALAMON, 156, Royale.

PRUNES sèches en caisses de 12 bocaux et en caisses de 10 boîtes fantaisie en débarquement du brick Nautilus, à vendre par B. TALAMON,
30 nov 156, Royale

VINGT-HUIT demi balles bouchons espagnols, velours, de première qualité, en débarquement du Ganges et à vendre par WYLIE & EGANA,
28 nov 32 Bienville

EN débarquement du navire Nautilus, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné
48 barriques vin vieux supérieur,
24 do bon ordinaire,
100 paniers vin [illegible] de Champagne
30 caisses liqueurs [illegible] assorties,
20 do fruits assortis, à l'eau de vie,
15 do do do au jus,
10 do prunes sèches en paniers,
4 do do do en [illegible] transparentes
40 milliers bouchons assortis,
2 caisses pâtes truffes assorties.
2 dec [illegible], Encoignure Royale et Dumaine

BIEN DE CAMPAGNE A VENDRE OU A LOUER

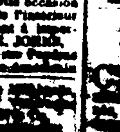

Le bien de campagne du soussigné à Harvey ville, à environ 4 milles au-dessus de la rue du Canal, ayant environ 10 arpents superficiels de terre arable de la meilleure qualité et très élevée; maison de maître, servitudes, écuries &c., ainsi qu'un grand nombre d'arbres fruitiers de choix.
Les établissements sont neufs et en bon état et la position très agréable, étant à deux lieues du fleuve et accessible en tous tems par le Chemin rail-road ou le chemin du fleuve. Les termes les plus avantageux seront accordés à un bon acquéreur à long crédit ou pour de bons papiers d'échange. J. U. LAVILLEBEUVRE,
[illegible]

INDUSTRIE COLONIALE.
[illegible]